

AR Prefecture

063-200070712-20240919-20240919_27-DE
Reçu le 04/10/2024
Publié le 04/10/2024

N° 20240919-27

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024 à 18 HEURES 30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 12 septembre 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 septembre 2024 à 18 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s : Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Michel COMBRONDE, Monique DURAND PRADAT, Didier STURMA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Maryse BARGE à Olivier CHAMBON
Isabelle ROCHE LACOMBE à Catherine MAZELLIER
Patrick SAUZEDDE à Marina DA COSTA,
Alexandra VIRLOGEUX à Bernard VIGNAUD,
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER,
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE,
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON,
Martine MUNOZ à Rachel BOURNIER.

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Yves GACON, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Didier CORNET.

Conseiller.e.s ayant voix délibératives : Guy PRADELLE, Marjolaine BECHON.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE.

**CONVENTION POUR LA MISE A DIPOSITION DE SERVICES ENTRE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES ET LA COMMUNE D'ARCONSAT**

Rapporteur : Bernard VIGNAUD, Vice-Président

Conseiller.e.s en exercice : 58

Conseiller.e.s présent.e.s : 44

Suppléants ayant voix
délibératives : 2

Conseiller.e.s représenté.e.s : 8

Total votants : 54

AR Prefecture

063-200070712-20240919-20240919_27-DE
Reçu le 04/10/2024
Publié le 04/10/2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment son article L 5211-4-1 II ;
Vu la délibération n° 20190627-31 du Conseil communautaire du 27 juin 2019 approuvant la convention cadre de mise à disposition des services techniques.

Le rapporteur expose :

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne (CCTDM) a délibéré le 27 juin 2019 afin d'approuver les termes de la convention cadre de mise à disposition de services qui précise les conditions et modalités de mise à disposition de services communaux ou communautaires, dans un souci de bonne organisation et de rationalisation des services.

Ainsi, plusieurs conventions ont donc été conclues entre la CCTDM et les communes de Celles-sur-Durolle, Chabreloche, Courpière, La Monnerie-Le Montel, Palladuc, Puy-Guillaume et Thiers pour la mise à disposition des services techniques communaux à la CCTDM, et inversement pour les communes d'Aubusson d'Auvergne, Olmet, Puy-Guillaume et La Renaudie pour la mise à disposition des services techniques intercommunaux aux communes.

De nouveaux besoins d'interventions apparaissent désormais nécessaires au bon fonctionnement des équipements de la CCTDM. Une nouvelle convention est proposée à l'approbation pour la mise à disposition des services techniques communaux d'Arconsat à la CCTDM.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les termes de la convention ;
- **Autorise** le Président à signer tout document s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS : 54

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54

Conseillers présents : 46

Pour : 54

Représentés : 8

Contre :

Non-participation :

Abstention :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

